

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

Chambre des actions collectives
COUR SUPÉRIEURE

NO : 505-06-000028-212

JEAN-PAUL BERNIER

Demandeur

c.

8422274 CANADA INC.

et

2552-4018 QUÉBEC INC.

et

9212-7026 QUÉBEC INC.

et al.

Défenderesses

RÉPONSE

1. Nous, soussignés, étant dûment mandatés par la partie défenderesse, SAINT-JÉRÔME CHEVROLET BUICK GMC INC., répondons à la présente affaire afin de :

Convenir d'un règlement.

ou

Contester et établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

et nous proposons :

Une médiation Une conférence de règlement à l'amiable.

À Montréal, le 3 décembre 2021



PRÉVOST FORTIN D'AOUST

Avocats de la partie défenderesse

Me Jean-François Carrier

Courriel : j.carrier@pfdavocats.com

notificationmontreal@pfdavocats.com

1240, avenue Beaumont, bureau 210

Montréal (Québec) H3P 3E5

Téléphone : 514 735-0099

Télécopieur : 514 735-7334

Notre dossier : 53 099-19

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL

JEAN-PAUL BERNIER

Partie demanderesse

c.

8422274 CANADA INC.

et

2552-4018 QUÉBEC INC.

et

9212-7026 QUÉBEC INC.

et al.

Parties défenderesses

RÉPONSE

ORIGINAL

N/D: 53099-19

Me Jean-François Carrier

j.carrier@pfdavocats.com (correspondance)
notificationmontreal@pfdavocats.com (notification)

Prévost

Fortin

D'Aoust

1240, avenue Beaumont
Bureau 210
Montréal (Québec) H3P 3E5

AVOCATS

TÉLÉPHONE : 514-735-0099

TÉLÉCOPIEUR : 514-735-7334

BP-2674